



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 janvier 2014

Date de la convocation 07 Janvier 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, M.CAUSSEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.CERET Hugues, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.BARON Bernard, Mme GOMIS Sylvie, Mme MILAN Andrée FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.ESTEVE Bernard, M.MARULAZ Gilbert, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, Mme DJUROVIC Aleksandra, M.BAUDOT Bernard, M.SERT Jean-Marie, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.SATGER Jean-Noël à M.TOLOS Joseph, M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.MARTINEZ Antoine à M.CAZORLA Alain, M.SANMARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.BARDEAU Francis à M.ESTEVE Bernard, M.SOTO Bernard à M.QUEROL Jean-François,</p>

Objet : Service urbanisme intercommunal – Mise à disposition d'un agent de maîtrise qualifié de la Commune de CLERMONT L'HERAULT à la Communauté de Communes du Clermontais.

Monsieur COSTE rappelle aux membres du Conseil Communautaire que par délibération en date du 19 décembre 2012, le conseil communautaire a approuvé, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, une convention avec la commune de Clermont l'Hérault pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140117-2014-01-14-06-DE
Date de télétransmission : 20/01/2014
Date de réception préfecture : 20/01/2014

Cette convention de mise à disposition arrivant à échéance au 31 décembre 2013, il est proposé de la renouveler, aux conditions suivantes :

- Mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014
- Durée hebdomadaire de mise à disposition : 46 % de son temps de travail mensuel.
- Remboursement : les salaires et charges correspondant au temps de travail consacré à la Communauté de Communes seront remboursés par celle-ci, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote,

Le conseil communautaire oui l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

ADOpte la convention à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et la commune de CLERMONT L'HERAULT pour la mise à disposition de Monsieur Jacques BOUZOU, agent de maîtrise principal, dans le cadre de la structuration du service urbanisme, telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top edge and 'HERAULT' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a sunburst above its head. The signature is written in a cursive style across the seal.

Alain CAZORLA.